

# Orientations

## Orientation 5.7 Faire des îliens des ambassadeurs du développement durable

Les différents outils de sensibilisation des publics qui seront mis en oeuvre relèvent de mesures communes aux coeurs et à l'aire potentielle des îles et ont été développés dans la partie 3 (coeurs).

Les habitants des îles ont par ailleurs exprimé leur volonté, compte tenu du contexte insulaire spécifique, d'être plus fortement bénéficiaires de la sensibilisation, mieux informés des richesses et fragilités des îles et des principes du développement durable. Ils seront ainsi en mesure de jouer pleinement le rôle d'ambassadeurs sur ces sujets auprès des visiteurs.

2 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p><b>5.7.1 Coeur et AOA île Faire des habitants des îles des « ambassadeurs » du Parc national.</b></p> <p>Du fait de leur présence permanente et de leur connaissance profonde des îles, les habitants peuvent en être les ambassadeurs auprès du public. Ils sont en effet les mieux placés pour être des relais efficaces de l'information sur les richesses naturelles et culturelles des îles, sur leurs fragilités et sur l'importance de les préserver. Ils peuvent aussi participer à l'information du public sur les actions scientifiques et techniques développées par le parc national pour sauvegarder et valoriser ce patrimoine.</p> <p>L'objectif est de renforcer les liens et l'échange d'information entre les habitants et le parc national et de mobiliser ceux qui souhaitent</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la démarche</li> <li>• Définition du statut d'ambassadeur</li> <li>• Soutien à la création d'un réseau d'ambassadeurs</li> <li>• Facilitation de l'accès au patrimoine du parc, aux animations du parc</li> <li>• Animation d'une réunion annuelle de bilan avec le réseau</li> <li>• Transmission d'information sur les patrimoines, l'actualité des îles, les actions conduites sur le territoire du parc (site internet, lettre d'information, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relais d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associations, collectivités territoriales, institutions, fondations, acteurs privés, artistes...</li> </ul>

# Orientations

s'investir dans ce sens.			
<b>5.7.2 Coeur et AOA île Promouvoir une culture du développement  durable pour les actifs des îles.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Coordination de la démarche</li><li>• Proposition sur les îles de journées de formation dédiées aux professionnels</li><li>• Poursuite des points rencontres du Parc national</li><li>• Relais d'information sur les nouveautés en matière de développement durable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sensibilisation , information</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Association de commerçants, habitants</li></ul>

Référence ID de l'article : #5223

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-16 09:00